

Documentation disponible : <http://www.swissbanking.org/fr/home>

➔ Formation ➔ Porteurs de maturité BEM

Programme de formation

L'entreprise doit établir un **programme de formation** pour l'année en reprenant les objectifs vus en école et en organisant le stage de façon à voir l'ensemble de ces objectifs

Objectifs (cf DFP) <https://www.swissbanking.ch/Programme-cadre>

Ces objectifs sont à voir pour la fin du stage, ils sont la base des examens de la procédure de qualification

114 aptitudes partielles de la branche « Banque »

22 compétences méthodologiques, sociales et personnelles

STA

Définition : Rapport de formation semestriel noté et réalisé par l'entreprise formatrice, basé sur une expérience professionnelle afin d'évaluer les prestations fournies et le comportement du stagiaire au travail.

Conditions : La STA est basée sur une tâche réalisée pendant au moins 2 mois dans l'entreprise et qui puisse être observée également pendant 2 mois par le responsable.

Nombre : 2x, délai de remise des notes : (STA 1 & STA2 : 15 mai 2026)

Objectifs : Doit contenir 8 objectifs évaluateurs et 8 compétences méthodologique, sociales et personnelles.

Evolution : Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} STA, il est recommandé de varier les compétences méthodologiques, sociales et personnelles.

Points : Par critère d'évaluation, attribution : 0-1-2-3

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 80 sur un max. de 144

Documents : <https://www.swissbanking.ch/fr/themes/formation-bancaire-initiale>

Un examen écrit -1- (en remplacement de l'UF2)

Définition : L'examen écrit 1 Basic dure deux heures et est passé sur PC. L'examen se compose de 100 questions qui sont posées sous forme d'exercices à choix unique.

Conditions : Les contenus des modules 711-FIBA, 712-ANPA et 713-FIN y sont contrôlés (aptitudes partielles mentionnées dans <https://cyp.ch/fr/formation-de-base-banque/apercu-des-modules-bem>)

Nombre : 1x, date buttoir : (12 ou 16 décembre 2025)

Objectifs : Toutes les aptitudes partielles des modules 711-FIBA, 712-ANPA et 713-FIN

Points : 100 questions à 1 point

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 55 points sur un max. de 100

Documents : <https://cyp.ch/fr/formation-de-base-banque/porteurs-de-maturite/ec-en-bem>

CI Informations disponibles sous : <https://cyp.ch/fr/formation-de-base-banque/porteurs-de-maturite/ec-en-bem>

Nombre : 12 jours (de septembre à mai)

Contrôle de progrès de formation 1 et 2

Contrôle de progrès de formation 1 (en remplacement de l'EFA écrit):

- ⇒ Examen écrit sur PC de 30 minutes
- ⇒ 50% des questions sous forme d'exercices rédactionnels, 50% des questions sous forme de questions à choix multiples
- ⇒ Contenu : aptitudes partielles du module 721-AV1
- ⇒ 55 % des points à obtenir pour la note de 4.0
- ⇒ A lieu en mars 2026

Contrôle de progrès de formation 2 (en remplacement de l'EFA oral):

- ⇒ Examen écrit sur PC de 30 minutes
- ⇒ 50% des questions sous forme d'exercices rédactionnels, 50% des questions sous forme de questions à choix multiples
- ⇒ Contenu : aptitudes partielles du module 723-KV1
- ⇒ 55 % des points à obtenir pour la note de 4.0
- ⇒ A lieu en avril 2026